



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

NEORALI SAS

565 avenue Charles de Gaulle - 88300 Neufchâteau



Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 5 septembre 2024 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMLOR57_202409_042).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de Neorali SAS à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.



Fait à Neufchâteau, le 5 septembre 2024

Le Président de l'UIMM

M. Éric TRAPPIER

La Présidente de l'UIMM Lorraine

Mme. Nathalie VAXELAIRE

